



# Concours des Maisons Fleuries 2023

## BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 2 juin 2023

Le concours organisé par la municipalité a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants en faveur de l'embellissement du cadre de vie.

N'hésitez pas à vous inscrire même si vous êtes débutant(e)(s) !

Pour participer, il suffit de vous inscrire **avant 2 juin 2023**

en retournant ce bulletin d'inscription à la mairie ou lors de la remise des fleurs pour les lauréats de 2022.

M. et Mme  M.  Mme

Nom et prénom(s) : -----  
-----

Tél :             E-Mail : -----

Adresse : -----  
-----

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) du 2016/67, ces données seront conservées pendant la durée du concours des Maisons Fleuries 2023.

### AFIN DE MIEUX CONNAITRE VOS PRATIQUES DE JARDINAGE, MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR CE QUESTIONNAIRE

Disposez-vous de récupérateurs d'eau de pluie ? Non  Oui  Capacité : m<sup>3</sup>

Faites-vous votre compost ? Non  Oui

Pratiquez-vous le paillage ? Non  Oui

Lesquel ? : -----  
-----

Utilisez-vous des traitements naturels ? Non  Oui

Lesquels ? : -----  
-----

### LES CATEGORIES OUVERTES AU CONCOURS SONT LES SUIVANTES (Cochez LA case où vous souhaitez vous inscrire)

- 1<sup>ère</sup> catégorie :  1.1 - Le jardin paysager visible de l'espace public  
 1.3 - L'éco-jardin visible en partie de l'espace public
- 2<sup>ème</sup> catégorie : maison et parc non visibles du domaine public
- 3<sup>ème</sup> catégorie : décor floral sur façades et limites de propriété et jardinets
- 4<sup>ème</sup> catégorie : ambiance végétale des commerces
- 5<sup>ème</sup> catégorie : Prix Bretagne-Sud Habitat  
 5.2 - maison : jardin visible de l'espace public
- 6<sup>ème</sup> catégorie : espace potager fleuri